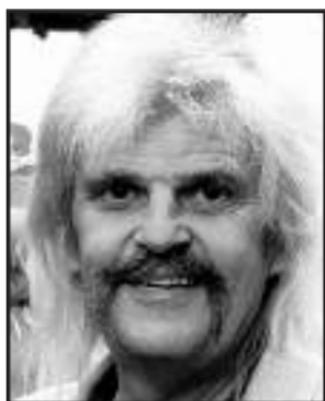




JUSTICE

# Grosses pressions dans l'affaire Bernard Rappaz



L'affaire Rappaz est à nouveau au centre des discussions. Alors que les autorités judiciaires valaisannes mettent la pression pour que les Hôpitaux de Genève nourrissent de force le chanvrier, éthiciens, politiciens et organisation de défense des droits de l'homme croisent le fer sur la question. Bernard Rappaz, de son

côté, reste déterminé, mais «veut vivre», selon son ami Boris Ryser. «Bernard Rappaz (PHOTO KEYSTONE) est très affaibli, mais il est lucide», a déclaré son ami, qui s'entretient régulièrement avec lui au téléphone. Après 74 jours de grève de la faim, l'agriculteur de Saxon ne pèse plus qu'une soixantaine de kilos contre 95 en temps normal. Informé au jour le jour de l'évolution de son dossier, il reste déterminé.

**Sur le plan politico-juridique**, la situation est bloquée. Pour des raisons d'éthique médicale, les Hôpitaux universitaires de Genève ont refusé la demande de la conseillère d'Etat valaisanne Esther Waeber-Kalbermaten d'alimenter de force Bernard Rappaz. Révélée par «Le Temps» samedi, la pression supplémentaire du Tribunal cantonal du Valais, qui a ordonné par fax au médecin responsable de se conformer à cette décision sous peine de sanctions pénales, n'a apparemment pas eu d'effet pour le moment.

Dans la presse, les prises de position foisonnent. La Ligue suisse des droits de l'homme est intervenue en faveur de Bernard Rappaz. Elle prie les autorités valaisannes de cesser de s'«acharner» sur le chanvrier et d'accéder à sa requête, «largement justifiée», de pouvoir bénéficier d'une interruption de peine jusqu'à ce que le Grand Conseil se prononce sur sa demande de grâce le 18 novembre prochain. AP